

Les Elus approuvent la révision du Plan Communal de Sauvegarde

1. FINANCES – GESTION – ÉCONOMIE

➤ **Biens de section** / *Rapporteur : Guy LACAM*

- **Demande de M. et Mme Didier ARMAND, Fleurac**

M. le Maire donne lecture du courrier de M. et Mme Didier ARMAND, sollicitant l'acquisition du chemin communal jouxtant leur propriété (ZD 81 et ZD 244) à Fleurac.

Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, d'étudier la rétrocession de ce chemin, et rappelle le tarif fixé par délibération du Conseil Municipal en date du 22 juillet 2016.

- **Demande de M. Christian MERIAU, Fleurac**

M. le Maire indique que M. MERIAU, propriétaire d'un terrain à Fleurac, sollicite l'acquisition du chemin communal jouxtant son habitation.

Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, d'étudier la rétrocession de ce chemin, et rappelle le tarif fixé par délibération du Conseil Municipal en date du 22 juillet 2016.

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à engager les démarches de ces deux cessions.

- **Point sur les dossiers en cours**

M. le Maire liste les dossiers en cours d'acquisition de terrains ou chemins.

- M. et Mme Michel FAURE / Mme Sandrine DE SA (Bien de section Fanostre) : l'acte de vente est en cours de signature auprès du Notaire Maître Jean-Luc BESSON

- M. Fernand RISPAL (Bien de section Le Fayet) : le PV de bornage et de reconnaissance de limite a été signé par l'ensemble des riverains concernés et Maître Jean-Luc BESSON sera prochainement saisi à cet effet.

- M. Laurent SAKKA (Bien de section Montfouilloux) : les électeurs seront prochainement convoqués pour être appelés à voter sur ce projet de cession.

- M. et Mme Sébastien ROUX (Voie communale Fleurac) : le document d'arpentage ayant été signé, le Notaire sera bientôt saisi pour effectuer l'acte de vente.

- M. et Mme Vincent SERRE (Voie communale Fleurac) : le document d'arpentage ayant été signé, le Notaire sera bientôt saisi pour effectuer l'acte de vente.

- M. et Mme Aurélien LEYMONIE (Voie communale – Rue Font Grande) : le document d'arpentage ayant été signé, le Notaire sera bientôt saisi pour effectuer l'acte de vente.

- M. Jean JUILLARD et Mme Louissette MAZZOLENI (Voie communale Fanostre) : le document d'arpentage ayant été signé, le Notaire sera bientôt saisi pour effectuer l'acte de vente.

- M. David GANES et Mme Céline TOURNADRE (Rue du 8 Mai 1945) : le document d'arpentage est en attente de signature.

- M. Olivier BOYER et Mme Delphine COMPTE (Bien de section Trancis) : les électeurs seront prochainement convoqués pour être appelés à voter sur ce projet de cession.

- M. et Mme KREJITTE : une relance doit être effectuée auprès du Notaire pour effectuer l'acte de vente.

- M. et Mme Jean-François RAYMOND / M. et Mme Jean SERRE (Bien de section Montfouilloux) : la Sous-Préfecture de Saint-Flour sera relancée pour obtenir l'arrêté préfectoral.

- M. Luc CHATRY (Voie Communale ZA Nord) : le Notaire sera relancé pour effectuer l'acte de vente.

➤ **Vente d'un bien communal** / *Rapporteur : Guy LACAM*

Après avoir fait un bref rappel sur l'historique de la ferme La Barandie, M. le Maire donne lecture du courrier de M. Gérard RODRIGUES, sollicitant l'acquisition de ce bâtiment.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de vendre en l'état la grange et le terrain pour un montant de 20 000 €.

➤ **Concession : demande de rachat d'une concession au cimetière d'Ydes-Centre** / *Rapporteur : Guy LACAM*

Le Conseil Municipal autorise le Maire à effectuer les démarches de rachat d'une concession appartenant à M. et Mme Marcel MORETTE, aujourd'hui décédés et enterrés tous deux dans un caveau familial. Cette concession sera rachetée à son prix initial, à savoir 137.41 €.

➤ **Station d'Épuration : document Rapport sur le Prix et la Qualité du Service - RPQS** / *Rapporteur : Guy LACAM*

M. le Maire rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) d'assainissement collectif. Ce rapport comprend notamment une liste minimale d'indicateurs techniques et financiers. Le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, ce document.

➤ **Convention Unité Parkinson** / *Rapporteur : Guy LACAM*

Mme Pauline BRETOME, Présidente de la Commission Santé, rappelle que l'Agence Régionale de Santé de Lyon a émis un avis favorable sur le dossier de demande d'autorisation d'activité de la structure.

M. le Maire remercie de nouveau Mme BRETOME pour son travail effectué durant ces dernières années au sein de l'UPY.

S'agissant du loyer versé par le Centre Hospitalier pour l'exploitation de l'Unité Parkinson, M. le Maire fait un bref historique sur la baisse de son montant initialement représentatif des annuités d'emprunt contracté par la Commune d'Ydes, passant de 91 380 €/an à 75 000 €, puis à 63 750 €.

Compte tenu du taux de remplissage maximum de la structure, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de fixer le loyer annuel à 75 000 € (estimation de France Domaine), et autorise M. le Maire à effectuer toute démarche en ce sens.

➤ **Demande subvention Fonds d'Intervention Régional auprès de l'ARS** / Rapporteur : Guy LACAM

Le Maire informe le Conseil Municipal de l'avancement du projet de mise en place d'un pôle territorial de Prévention à Ydes dans les locaux sis rue de la Mine visant à favoriser les initiatives locales de regroupement des professionnels de santé, à renforcer la coordination des acteurs de terrain ainsi que l'attractivité et la lutte contre la désertification médicale.

L'Agence Régionale de Santé Auvergne – Rhône-Alpes est susceptible d'accompagner financièrement au titre du Fonds d'Intervention Régional, certaines actions concernant le pôle territorial de prévention.

A ce titre, M. le Maire propose de solliciter auprès de l'ARS une aide financière pour la création du site internet du Pôle territorial de prévention intégrant la formation des intervenants, le contrat d'entretien et mises à jour, la création du logo et d'un dépliant dont le coût est estimé à 3 720.00 € HT.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, sollicite cette aide financière et autorise M. le Maire à engager les démarches nécessaires à l'aboutissement de ces dossiers.

2. **TRAVAUX, URBANISATION, VOIRIE, SÉCURITÉ**

➤ **Point sur les travaux en cours** / Rapporteur : René BERGEAUD

René BERGEAUD, Premier Adjoint, fait un point sur les travaux :

• **Marché de voirie 2016**

- Tranche ferme : Parking du stade (Les travaux de voirie sont réalisés pour un montant de 37 154.35 € HT - Il reste la signalisation au sol - Une réunion sera organisée avec le transporteur pour délimiter le stationnement des bus)
- Tranche conditionnelle n°1 : Aménagement des accès « Meyniel et Le Ryder »: les travaux sont en cours. La reprise du bord de la voirie en mauvais état est nécessaire.
- Tranche conditionnelle n°2 : Reprise de chaussé à la Gravière et mise en œuvre d'enrobé à chaud entre l'accès aux Ateliers des Menuiseries du Centre et l'accès ATC (Les reprises de la chaussée, à la Cité de la Gravière, suite aux diverses intervention du SIDRE, sont terminées. La mise en œuvre d'enrobé à chaud entre les deux accès « Lapeyre et ATC » a été complétée par le calage de l'accotement sur un côté de la rue, dans le sens ZA Nord vers le centre-ville. Le montant de ces travaux s'élève à 9 865.67€ HT.

• **Accessibilité voirie**

Des passages protégés ont été mis en conformité avec des bandes d'éveil sur l'Avenue Roger Besse, l'Avenue Martial Lapeyre, la Rue Félix Chalvignac, la Rue du Docteur Basset et la Place Georges Pompidou.

• **Consultations en cours**

- Pour la rénovation de deux appartements à la gendarmerie
- Pour le Curage du fossé en bordure de la piste verte à Fanostre

• **Signalisation horizontale**

Par souci d'économies, la réfection du marquage horizontal a été réalisée seulement aux endroits où elle était effacée (bandes Passages Piétons, bande axiale en traverse, délimitation de stationnement et une réfection de stop et cédez le passage).

➤ **Point sur la construction des trois pavillons locatifs Polygone Cité des Sauges** / Rapporteur : René BERGEAUD

René BERGEAUD soulève la problématique des remblais sous dalle qui n'ont pas pu être compactés.

- Une réunion de concertation a eu lieu en Mairie le 30 août 2016 à 10 heures. Ont été évoqués :
 - Les difficultés techniques pour obtenir une voirie conforme au cahier des charges
 - Les tassements éventuels et leurs conséquences
 - La prise de responsabilité qui n'a pas été définie
- D'un commun accord, il a été décidé :
 - De faire réaliser des contrôles de portances par un organisme agréé
 - De provoquer une nouvelle réunion à la suite de ces contrôles pour définir une stratégie au vu des résultats obtenus.
- Les contrôles ont été réalisés ce jour par le laboratoire Départemental de TULLE.
 - Les premiers résultats confirment les craintes des élus :
 - 2 essais de plaques : 1 sur l'axe de la future voirie (47.4 MPa), et 1 à proximité des bâtiments (non mesurable, aucune portance, les matériaux sous le poids du camion se sont affaissés de 20 cm).
 - 10 points de contrôle au pénétromètre : résultats trop faibles au droit des constructions et s'améliorent en revenant vers le terrain naturel en place. Une nouvelle réunion va être programmée pour présenter les résultats par le laboratoire et prendre une orientation.

➤ **Travaux Rue Jean-Louis Chabeaudy** / Rapporteur : René BERGEAUD

René BERGEAUD indique qu'une réunion préparatoire s'est tenue le 30 août 2016 à 14 heures. Les travaux qui devaient débiter le lundi 5 septembre ont été retardés. La réfection du réseau AEP qui n'avait pas été budgétisée par le gestionnaire devait être solutionnée avant le tout début des travaux.

Par ailleurs, une convention de partenariat financier sera signée entre le SIDRE, la Commune d'Ydes et la Commune de Champagnac. Ces travaux étant estimés à 18 436 € H.T., chacune des parties participera à 1/3 du montant final.

Le maître d'œuvre a souhaité qu'une information soit renouvelée auprès de chaque riverain pour le raccordement au réseau Gaz qui devra se faire pendant les travaux, car après, un délai assez long sera imposé avant toute réouverture de la voirie.

Les travaux devraient débiter le lundi 26 septembre 2016.

M. le Maire ajoute que le remplacement de la conduite d'eau potable est nécessaire. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de faire effectuer ces travaux complémentaires.

➤ **Dossiers accessibilité** / Rapporteur : René BERGEAUD

René BERGEAUD indique que la Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 19 septembre 2016 pour l'ouverture des plis de la mise en accessibilité Mairie et Médiathèque. Une seule offre a été présentée à chaque lot.

Une deuxième réunion de la Commission d'Appel d'Offres se tiendra le lundi 26 septembre 2016 pour présenter le résultat de l'analyse des offres et attribuer le marché.

M. le Maire ajoute que le dossier accessibilité Cinéma est en cours de préparation.

S'agissant des dossiers accessibilités présentés par les commerçants, artisans et professions libérales, leurs demandes ont été globalement acceptées avec un certain nombre de dérogations du fait que certains bâtiments ne peuvent être transformés.

➤ **Circulation : réclamations de riverains** / Rapporteur : Guy LACAM

M. le Maire fait part au Conseil Municipal de réclamations portées par des riverains, en raison de vitesses excessives à Trancis. Le Conseil Départemental du Cantal étant seul compétent pour modifier la limitation de vitesse sur cette route départementale, ce dernier propose de limiter la vitesse à 70 km/h.

S'agissant de la Gare de Saignes, un comptage de voitures et des prises de vitesse vont être effectués prochainement.

3. **PERSONNEL, ADMINISTRATION, AFFAIRES GÉNÉRALES**

➤ **Dossiers communautaires** / Rapporteur : Guy LACAM

Les compte-rendus des Conseils Communautaires seront transmis par voie électronique aux membres du Conseil Municipal d'Ydes.

Par ailleurs, M. le Maire indique que M. le Préfet du Cantal a fait preuve d'écoute et de compréhension en acceptant de ne pas faire fusionner les Communautés de Communes Sumène-Artense et Pays Gentiane.

➤ **Signature du Plan Communal de Sauvegarde** / Rapporteur : Guy LACAM

M. le Maire rappelle que ce document porte sur l'organisation des opérations de secours et de sauvetage dans le cadre d'accidents ou de catastrophes naturelles survenant sur le territoire de la Commune. Mis en place le 27 novembre 2011, il doit être révisé tous les 5 ans.

Le Conseil Municipal approuve le Plan Communal de Sauvegarde révisé et autorise M. le Maire à signer tout document se rapportant à cette affaire.

Enfin, ce document sera officiellement signé le vendredi 07 octobre 2016 par M. le Préfet du Cantal à l'occasion de sa venue sur Ydes pour l'inauguration de l'Avenue de la Libération.

4. **JEUNESSE, AFFAIRES SCOLAIRES, ACCUEIL, ENFANCE, DEVELOPPEMENT CULTUREL**

➤ **Bilan de la rentrée scolaire** / Rapporteur : Sindy PICARD

Mme Sindy PICARD, membre de la Commission des Affaires scolaires, fait état de l'effectif du Groupe Scolaire La Fayette avec un total de 160 élèves.

Les travaux demandés (pose de stores à la cantine et au bureau des A.T.S.E.M., traçage de marelles dans la cour du primaire) ont bien été réalisés pendant les vacances. Il reste toutefois à effectuer le traçage d'un circuit à la maternelle et d'un terrain de jeu au primaire.

A la demande des parents d'élèves, un panneau « ralentir école » a été posé devant le Cabinet Médical.

René BERGEAUD ajoute que deux panneaux « écoles » à message dynamique, alimenté par capteur solaire, et réglé par horloge pour alerte uniquement aux heures d'entrée et de sortie des élèves ont été commandés. Ils seront mis en place de part et d'autre du Carrefour Rue Victor Hugo sur l'Avenue Roger Besse.

S'agissant des activités périscolaires de la première période, il est à noter une forte augmentation des effectifs en CM, et pour lequel il a été décidé de réaliser deux groupes pour les ateliers du mardi et du jeudi.

➤ **Conseil Municipal des Jeunes : organisation d'un stage théâtre vacances de Toussaint** / Rapporteur : Sindy PICARD

Mme Sindy PICARD rappelle que les élections du Conseil Municipal des Jeunes se dérouleront le lundi 10 octobre 2016, suivis d'une réception d'accueil de la nouvelle composition du C.M.J. le vendredi 14 octobre 2016 à 18h30, et de la séance plénière prévue le samedi 05 novembre 2016 à 10h30.

Par ailleurs, à la demande du C.M.J., un stage de cours de théâtre par M. VERMONT au Centre Socio-Culturel d'Ydes est proposé aux enfants de 7 à 12 ans, lors des vacances de Toussaint, du 24 au 28 octobre 2016, les matins, pour une somme de 450 €. Une partie de ce stage sera financée par le C.M.J. et une participation financière sera demandée aux familles. Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de fixer le tarif à 20 € pour 1 enfant, 30 € pour 2 enfants et 40 € pour 3 enfants et plus.

5. **AFFAIRES SOCIALES, FAMILLE, LOGEMENT, SENIORS, SANTE**

➤ **Date de la prochaine Commission des Affaires Sociales** / Rapporteur : Guy LACAM

M. le Maire rappelle que la Commission des Affaires Sociales se réunira le vendredi 30 septembre 2016 à 16h30 pour préparer les fêtes de fin d'année. Afin de renforcer cette Commission, M. le Maire propose de faire participer M. Marc LASSAGNE et M. Michel FAURE à ses travaux.

➤ **Lotissement les Jaquilloux** / Rapporteur : Guy LACAM

• **Proposition du Cabinet CROS**

M. le Maire indique que le Cabinet CROS a fait parvenir quatre propositions d'aménagement de ce lotissement. Ces esquisses ont toutes des points forts et des points faibles.

M. le Maire propose au Conseil Municipal de rencontrer à cet effet le Cabinet CROS lors d'une prochaine réunion.

• **Démarche auprès de LOGISENS**

Le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, M. le Maire à solliciter LOGISENS dans le but de faire construire deux habitations à l'entrée du Lotissement afin que celui-ci soit plus attractif.

➤ **Point sur le projet du Pôle de Prévention** / Rapporteur : Guy LACAM

M. le Maire rappelle que la Commission Santé se réunira le vendredi 30 septembre 2016 à 17h30, en présence de Mme Pascale DUMAS, Coordinatrice Territoriale de Santé. Celle-ci présentera le projet du Pôle Prévention qui compte près de 20 prestataires.

6. **COMMUNICATION, PATRIMOINE HISTORIQUE, TOURISME**

➤ **Ouverture de l'église d'Ydes-Bourg** / Rapporteur : Guy LACAM

Une réflexion sera lancée sur des horaires d'ouverture de l'église d'Ydes-Bourg entre Pâques et le 1^{er} juillet, ainsi que de septembre à novembre, hormis les visites sur rendez-vous. M. Jean-Claude SAISSET, Adjoint, ajoute que les horaires de la saison estivale sont larges par rapport aux églises voisines. Pour la saison creuse, il appartient à la Municipalité de réfléchir et de voir avec le gardien.

7. **GESTION PATRIMOINE, QUALITE DE VIE, ENVIRONNEMENT**

➤ **Jury Fleurissement** / Rapporteur : Isabelle LAURADOX

• **Concours Communal de Fleurissement**

Mme Isabelle LAURADOUX, Adjointe, fait part au Conseil Municipal de la date de la remise des prix du concours communal de fleurissement fixée au samedi 15 octobre 2016 à 11h00. Elle rappelle la participation de 10 habitants à ce concours. Des diplômes de 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} prix, accompagnés de bons d'achats de 50, 30 et 20 €, ainsi que des prix d'encouragement seront remis aux lauréats.

• **Jury Régional de Fleurissement pour l'obtention de la 2^{ème} Fleur :**

M. le Maire indique que le rapport du jury est positif avec une recommandation sur le fait qu'il ne faut plus mettre de jardinières.

Enfin, pour des soucis environnementaux, M. le Maire annonce que, dans les prochaines semaines, l'éclairage public sera coupé entre 24h00 et 4h00 du matin, sur certains secteurs de la Commune.

8. **VIE ASSOCIATIVE, ANIMATION, SPORTS POUR TOUS**

➤ **Point sur les festivités estivales et le Forum des Associations** / Rapporteur : Marc LASSAGNE

M. Marc LASSAGNE, Conseiller Délégué, indique que la Fête Patronale d'Ydes-Centre, le Marché de Pays de Lagnac, la Fête d'été du 14 août ont connu de bons succès. Une soirée moules/frites est organisée le 1^{er} octobre 2016 par l'Association des Commerçants et Artisans d'Ydes, suivie le lendemain d'un thé dansant du Comité d'Animation de Lagnac.

La randonnée du Moto Club Les Phacochères de la Sumène initialement prévue le dimanche 25 septembre 2016, est reportée au 23 octobre 2016, en raison de l'arrêté préfectoral interdisant les feux de forêts.

Lors de leurs Assemblées Générales, Ydes Athlétisme, l'Amicale Laïque et l'association « Le Bastringue » font état d'une bonne saison.

M. Bernard BOUVELOT, Conseiller Délégué, ajoute que le bilan du Forum des Associations est satisfaisant avec une participation de 25 associations (contre 18 en 2015). S'agissant du sport, le Prix de la ville organisé par Ydes Pétanque le 02 août 2016 a bien marché avec la participation de nombreux joueurs. Les équipes de Football sont repartis pour une nouvelle saison. Il en va de même pour l'école de rugby, mais son équipe séniors ne pourra pas intégrer le championnat par manque de joueurs. Une entente avec le rugby de Riom-es-Montagnes est envisagée.

9. **QUESTIONS DIVERSES ET INFORMATIONS**

M. le Maire liste les prochaines réunions :

- Lundi 26 septembre 2016 à 18h30 : décision achat matériel services techniques

- mardi 11 octobre 2016 à 14h00 : réunion organisation Communes Forestières

A cet effet, M. le Maire évoque le système d'auto-surveillance du réseau assainissement : des exigences de normes doivent être respectées selon la Police de l'Eau. Il convient soit de créer des déversoirs d'orage, soit de réaliser du séparatif partout, tout en sachant que sur la Commune, il existe un bassin d'orage sur le site de l'ancienne station d'épuration des Plaines. Le Conseil Municipal devra se prononcer avant le 31 décembre 2016 sur la méthodologie à entreprendre.

- Vendredi 07 octobre 2016 à 14h30 : inauguration de l'Avenue de la Libération

- Vendredi 02 décembre 2016 à 18h30 : séance du Conseil Municipal

- une réunion de travail sera organisée par la Communauté de Communes Sumène-Artense pour faire état des projets sur le territoire d'Ydes portés par le Département (maison d'accueil pour assistantes maternelles, cinéma, lotissement des Jaquilloux, réhabilitation logement au-dessus de l'ancienne garderie, tennis couvert, centre socio-culturel).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.